



Le Conseil d'Administration vous souhaite une bonne année !

Chronique de janvier 2023

Officiers de santé à Cairanne au XIX^e siècle (1)

La médecine au XIX^e siècle

La médecine au XIX^e siècle est dans le prolongement des siècles précédents : les médecins sont les témoins impuissants des drames de la vie cachant souvent leur ignorance par des discours prétentieux. Ils sont confrontés à la superstition des habitants, à la misère sociale, à l'incompréhension des habitants et à la fin du siècle aux pathologies industrielles. Bien sûr quelques individualités parisiennes, les Dr Trousseau, Claude Bernard, Charcot ouvrent la voie à une médecine rationnelle mais l'ensemble des médecins sont dans une impuissance thérapeutique tout au long du XIX^e siècle. Le grand tournant est fait à la fin du XIX^e siècle par Pasteur et ses disciples grâce aux découvertes bactériologiques et aux vaccinations préventives. Elles bouleversent la routine et ouvrent la voie à une médecine et une pharmacologie modernes.

L'espérance vie est de 46 ans au XIX^e siècle.

Dans le Royaume de France, l'édit de Marly (1707) organise les études et la pratique de la médecine : trois ans d'études à l'Université (Aix, Montpellier, Valence, Orange pour les plus proches) suivis de trois examens théoriques. Le futur médecin n'a examiné aucun malade ! Imposteurs et charlatans encombrant la profession.

Dans le Comtat Venaissin, Avignon a une faculté de médecine avec ses propres règles¹.

En 1794, la Révolution française organise les études médicales en recréant trois universités à Paris, Strasbourg et Montpellier pour la formation des médecins. En 1803 (an 11), les titres de docteur en médecine et d'officier de santé sont créés.

Un élève docteur en médecine étudie quatre ans en université (Paris, Montpellier ou Strasbourg) suivi d'un stage d'un an dans un hôpital.

Un officier de santé est éligible en passant un examen devant un jury départemental. La formation est très inégale et il pratique dans des milieux modestes ou ruraux. Ce corps est supprimé en 1892.

¹ Elle forme une moyenne de 5 docteurs entre 1750 et 1790 et 1 à 2 docteurs entre 1780 et 1792. Source : Joseph Marchand, *L'Université d'Avignon aux XVII^e et XVIII^e siècles*, 1900.

Les limites de la pratique médicale entre officier de santé et docteur en médecine sont relativement floues. L'officier de santé ne peut faire que de la « petite chirurgie ». Cairanne a eu deux générations d'officiers de santé, Alexis Etienne Roux (1772-1857) et son fils Auguste Eugène Roux (1809-1868). Le docteur le plus proche est à Sainte-Cécile ou à Vaison.

Officiers de santé à Cairanne : les Roux

Alexis Roux (1772-1857)

Entre 1793 et 1803, il n'y a pas de règle définissant la profession de médecin, beaucoup de charlatans s'installent. En 1803, pour clarifier et régulariser la situation, le sous-préfet peut délivrer un diplôme d'officier de santé s'appuyant sur l'attestation du maire et de deux notables de la commune, certifiant que le postulant exerce *l'art de guérir* dans la commune depuis plus de 3 ans !

Ainsi, en 1803, on peut lire dans les archives du tribunal d'Orange² :

Ce jour, neuf thermidor an onze...le citoyen Alexis Roux de la commune de Cairanne a présenté au tribunal le certificat d'officier de santé a lui délivré par le sous-préfet d'Orange...pour tenir lieu de diplôme d'officier de santé.

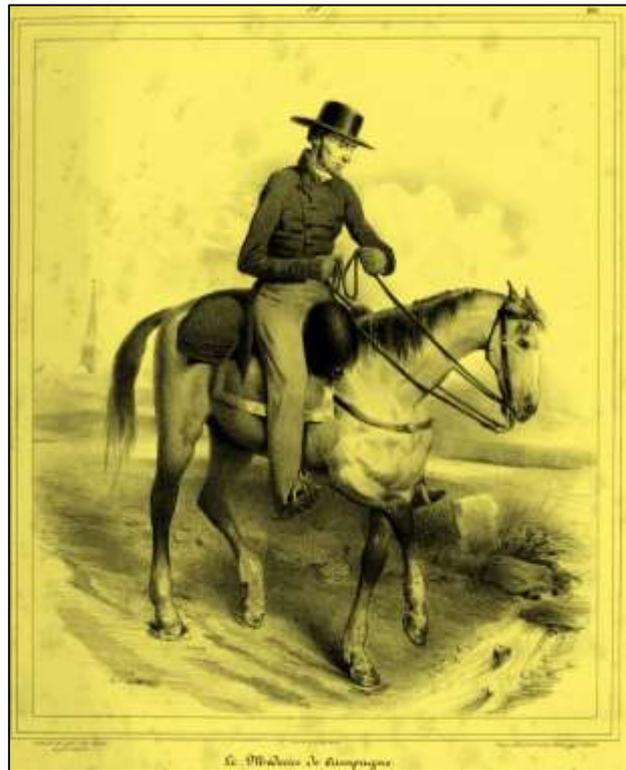
Quelle est sa formation ? A-t-il été formé chez un médecin?, nous n'avons pas la réponse. Nous savons que son grand-père, autre Alexis, est apothicaire³ à Cairanne.

Il est cité comme officier de santé dans son contrat de mariage en 1802⁴. Il a trente ans.

Il est maire de Cairanne deux fois : 1814-1815 et 1830-1840.

Auguste Roux, son fils (1809-1868)

En accord avec la loi de 1803, il passe un examen⁵ pour être officier de santé le 29 juillet 1831 devant un jury de médecins à Avignon. Le premier jour est consacré à l'étude des CV des candidats mélangés (officier de santé, pharmacien, sage-femme) pour valider leur pratique. Il est noté :



Source : BMA

Une représentation du médecin de campagne

² ADV, 3 U 493.

³ Aujourd'hui pharmacien.

⁴ Notaire Perrand, Camaret, 3^e23/253 f°60.

⁵ ADV 5M8 et 5M10.

Roux (Auguste , Eugène) âgé de 22 ans natif de Cairanne (Vaucluse) faisant preuve de plus de 6 ans d'études sous MM les Dr Goudareau de Sainte-Cécile, Roche, Chauffard, Clément et Pamard d'Avignon

Le deuxième jour est consacré à l'examen en trois parties : un interrogatoire sur l'anatomie et la pathologie. Une question écrite sur le choléra et une nouvelle interrogation sur la chirurgie et la thérapeutique.

Cinq candidats sont reçus à l'examen sur quatorze dont Roux qui reçoit un certificat de capacité.

Les stages d'Auguste Roux sont effectués dans des cabinets médicaux les plus prestigieux du moment :

Le Dr Goudareau est né à Saint Cécile en 1792. Etudiant à l'Université de Montpellier puis à l'hôtel Dieu d'Avignon, vers 1815 il s'installe à Sainte-Cécile. Il traduit un livre *Traité de médecine pratique* de Franck, médecin allemand célèbre, dont il écrit le chapitre sur les névroses. Il meurt en 1849. Notice dithyrambique sous Internet.

Le Dr Pamard : membre d'une famille de médecins chirurgiens très connue sur trois siècles installée à Avignon. Il s'agit de Jean-Baptiste (sous Wikipedia).

Le Dr Hyacinthe Chauffard, diplômé à 20 ans et décoré de la légion d'honneur, médecin à Avignon, notable, maire de la ville (1847-1848).

Le Dr Clément est examinateur pour le passage des diplômes de médecins.

Les opinions politiques d'Alexis Roux sont connues : républicain convaincu, comme beaucoup de ses confrères⁶, il s'oppose au coup d'état de Napoléon du 2 décembre 1851. Il sera arrêté, condamné, déporté à Marseille puis gracié en 1853. Nous avons déjà décrit son histoire dans la chronique de novembre 2018⁷ : *1851 : l'Histoire oubliée, le complot de Cairanne.*



Source : Internet

Médecin de campagne

*M...s je vous ai fait venir pour ma femme
et pour mon veau... mais c'est le
veau qui est le plus pressé !*

⁶ Yves Fau, *Malades, médecine et médecins de 1815 à 1910 en Vaucluse*, mémoire de maitrise Université d'Aix-en-Provence, 1970.

⁷ Chroniques de Cairanne, volume1, page 44.

Après 1868, il faudra attendre plus de cent ans (1978) pour qu'une nouvelle présence médicale à Cairanne existe avec l'installation du Dr Romieu !

Merci à ce dernier pour avoir relu cette chronique.

À suivre

Gérard Cousot

Summary: the term officier de santé used to apply to second-class doctors mainly practising in rural areas. During the 19th century, in Cairanne there were two generations of officiers de santé. In this chronicle, it is explained how they acquired their qualifications : the first one by law from public testimony and the second one after several interships had to take an examen in front of a jury made of doctors.